

AVIS D'INSCRIPTION

CHEMINEMENT ANTÉRIEUR		DATE DE LA RÉUNION		CHEMINEMENT ULTÉRIEUR	
CVE		CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)		CE	
SCR		COMITÉ EXÉCUTIF (EX)		CA	
CE		COMMISSION DES ÉTUDES (CE)	2021-01-29	EX	
CONSEIL ACADÉMIQUE		SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES (SCR)		UQ	
		COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)			

- DOSSIER CONFIDENTIEL
- DOSSIER SOUS EMBARGO (CONFIDENTIEL TEMPORAIREMENT)

Intitulé du dossier Recommandations de communications en matière d'environnement	Point 3.1
--	--------------

Responsable du dossier	Signature	Date
------------------------	-----------	------

Préparé par Ugo Horel

Cet avis d'inscription concerne un contrat, un règlement ou une politique que le Service des affaires juridiques a déclaré adéquat quant à ses aspects juridiques

DOCUMENTS ANNEXÉS

OBJECTIF Pour information Pour recommandation Pour adoption

RECOMMANDATION OU AVIS

SI CE DOSSIER EST CONFIDENTIEL, VEUILLEZ EN PRÉCISER LES MOTIFS SI CE DOSSIER EST SOUS EMBARGO (CONFIDENTIEL TEMPORAIREMENT), VEUILLEZ PRÉCISER LES CONDITIONS DE LA LEVÉE DE CET EMBARGO
--

Synthèse du dossier

Suite à une présentation du du Plan d'Action Institutionnel en Matière d'Environnement (PAIME), il est constaté par certain(e)s commissionnaires que des communications directes et claires sur les développements et les possibilités d'implication relatifs aux divers dossiers en matière d'environnement seraient nécessaires.

Il est donc proposé d'adopter la recommandation suivante :

- **Considérant** que le Plan d'Action Institutionnel en Matière d'Environnement (PAIME) est bel et bien adopté et mis en place par les différentes instances concernées de l'UQÀM ;
- **Considérant** l'objectif affirmé de vouloir favoriser la participation des différentes personnes membres de la communauté universitaire au processus essentiel d'amélioration des considérations et processus en matière d'environnement à l'UQÀM ;
- **Considérant** que l'enjeu de l'environnement n'est pas toujours mis en évidence, et que les mesures et le plan adopté par l'UQÀM sont tributaires de l'implication dans les différents groupes de travail ;

- **Considérant** que bien des événements et bien des communications directes (en personne) relatives au développement du Plan d'Action Institutionnel en Matière d'Environnement (PAIME) n'ont pu avoir lieu dans le contexte sanitaire imposé par le Covid-19 ;

Il est proposé que le Comité à la Vie Étudiante recommande au CIME et aux instances pouvant lui en donner les moyens techniques :

- **De** permettre l'envoi d'un courriel exclusivement dédié au Plan d'Action Institutionnel en Matière d'Environnement (PAIME) à toute la communauté universitaire incluant les personnes étudiantes, le personnel et le corps professoral;
- **De** s'assurer que la mécanique d'action par groupe de travail soit bien décrite et explicitée ;
- **De** s'assurer qu'une section mise en évidence sur la possibilité et le besoin de l'implication de toute personne membre de la communauté uqamienne intéressée soit mise en évidence, et que tous les liens et contacts nécessaires à favoriser l'implication rapide et facile y soient inclus ;
- **De** considérer fortement que des communications dédiées exclusivement au Plan d'Action Institutionnel en Matière d'Environnement (PAIME), ses développements, et tout autre enjeu relatif à l'environnement soient faites sur une base minimalement semestrielle via courriel à toute la communauté universitaire incluant les personnes étudiantes, le personnel et le corps professoral;